



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET		Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Monique BAYARD
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Stratégie de renaissance du vignoble métropolitain - Soutien à l'Association des Vignerons du Bourgogne-Dijon**

Jusqu'à ce que l'urbanisation repousse les vignes hors la ville entre la fin du 19^e siècle et la première moitié du 20^e siècle, on cultivait le raisin partout à Dijon. L'architecture locale en garde la trace : le cellier de Clairvaux, l'ancienne échansonnerie du Palais, l'église Saint-Philibert qui fut celle des vignerons de Dijon... Autant de témoignages d'une puissante histoire de moines, de ducs et de négociants à laquelle Dijon métropole a donné un nouvel avenir en créant les conditions de la renaissance d'une partie de son vignoble « disparu ».

Plus au nord de la Côte de Nuits, la côte dijonnaise répond en effet aux enjeux liés au réchauffement climatique. Les coteaux exposés Est et Sud-Est, au soleil levant, offrent de belles opportunités, orchestrées par la Métropole qui identifie, achète, remembre des terres historiquement classées en AOC Bourgogne (mais non plantées ou dédiées à d'autres cultures que la vigne) avec le concours de nombreux partenaires : les 28 viticulteurs rassemblés au sein de l'Association des Vignerons du Bourgogne-Dijon (AVBD), la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, mais aussi les syndicats viticoles (au premier chef le Syndicat des Bourgognes), le monde de la recherche (Université/IUVV, INRAE) ou encore la Chaire Unesco « Culture et traditions vitivinicoles ».

Depuis le rachat en 2013 du plateau de La Cras, dont le domaine viticole éponyme, par la collectivité – acte véritablement fondateur de cette politique de reconquête qui vise par ailleurs à limiter l'étalement urbain –, ce sont près de 60 ha de vignes qui ont ainsi été plantées, sur Dijon (dont les secteurs de la Rente Giron et des Valendons), Corcelles-les-Monts, Plombières-les-Dijon, Daix et Talant.

Au final, ce sont aujourd'hui des milliers de bouteilles de Bourgogne pinot noir et chardonnay qui sont aujourd'hui commercialisées, souvent même hors des frontières de l'Hexagone.

L'ambition de cette renaissance viticole est également partagée avec les habitants autour de vendanges citoyennes, du défilé de la Saint-Vincent de Dijon, de paulées, de conférences, de publication d'ouvrages et d'un nouveau temps fort au cœur de la Foire internationale gastronomique de Dijon avec 4 jours d'exposition-dégustation-vente au sein d'un Pavillon « Dijon-vignes ».

Autant d'éléments dont se sont emparés les viticulteurs de ces nouvelles parcelles de vignes métropolitaines qui, engagés en bio ou a minima dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, sont parallèlement à la manœuvre pour faire aboutir auprès de l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) une demande d'obtention au sein de l'AOC Bourgogne d'une Dénomination Géographique Complémentaire (DGC), le Bourgogne-Dijon.

Le fruit d'un travail collectif qui s'appuie avant tout sur l'implication et le dynamisme de l'Association des Vignerons du Bourgogne-Dijon qui a adressé à Dijon métropole en mars 2024 une demande de subvention.

Depuis sa création en 2020, cette association a déployé d'importants efforts pour la renaissance du vignoble dijonnais et, au titre de l'année à venir 2025, elle souhaite poursuivre son développement autour des axes suivants :

- La reconnaissance administrative et juridique de la DGC Bourgogne-Dijon ;
 - La cohésion et l'augmentation du nombre de vignerons s'engageant à planter (28 à ce jour, listés en annexe), étant précisé que le potentiel de terres AOC plantables dans la métropole avoisine les 200 hectares à terme ;
 - La collaboration entre les différents acteurs pour un développement harmonieux autour d'un plan d'action permettant une bonne intégration des vignerons dans le tissu urbain.
- Le budget total pour les actions prévues est compris entre 25 000 et 30 000 euros. L'Association des Vignerons du Bourgogne-Dijon, qui a bénéficié d'une première aide de 8 500 euros en 2023,

souhaite pouvoir compter sur un soutien financier de notre collectivité de 9 000 euros en 2024 afin de :

- Renforcer la communication sur la renaissance des vins de Dijon, auprès du grand public mais aussi des professionnels de la restauration, du vin et de l'œnotourisme régional, national et international, en lien avec les services de communication et de l'Office de Tourisme de la métropole,
- Construire un argumentaire consolidant l'image d'un Dijon viticole et, d'une façon plus générale, faire mieux connaître l'histoire de la vigne et des vignerons des communes viticoles de la métropole,
- Concevoir et animer au sein de la foire gastronomique le Pavillon d'exposition-dégustation-vente dédié à cette renaissance du vignoble métropolitain. Et d'une façon plus générale, être présent en terme de stand de dégustation-vente sur de nombreux événements gastronomiques portés par Dijon métropole ou les communes, comme cela a été le cas en 2024 lors d'une opération pain-vin-fromage sous les Halles de Dijon, lors des festivités du centenaire de l'OIV et des Journées portes ouvertes de l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno ou encore pour le week-end du Chat Perché à Dole dont Dijon était la ville invitée d'honneur,
- Enfin, être extrêmement actif et réactif lors de l'instruction de la demande de DGC Bourgogne-Dijon par la commission d'enquête nationale de l'INAO.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de dire** que Dijon métropole soutient l'Association des Vignerons du Bourgogne-Dijon ;
- **d'accorder** une subvention de 9 000 euros à cette association ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget 2024

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	